

# Relations avec la patientèle :

*Votre opinion compte pour nous.*

*Le Bureau des relations avec la patientèle est un endroit où vous et vos proches pouvez discuter en toute confidentialité de votre expérience en matière de soins.*



**Étape 1:** Parlez d'abord à une personne de l'équipe de soins qui s'occupe de vous : infirmière ou infirmier, médecin ou autre.

Souvent, ce sont ces personnes qui connaissent le mieux votre situation et peuvent rapidement régler votre problème.

**Étape 2:** Parlez à la personne qui gère ou supervise les programmes de santé.

Si vous n'êtes pas en mesure de discuter de vos préoccupations avec votre prestataire de soins primaires, vous pouvez parler à la personne qui gère ou supervise les programmes de santé.

**Étape 3:** Si ce processus ne vous a pas apporté satisfaction, vous devriez envisager de communiquer avec le Bureau des relations avec la patientèle. Vous pouvez transmettre vos commentaires par téléphone, ou par écrit en utilisant le télécopieur, le courriel ou le formulaire en ligne.

**Si vous ou vos proches avez des préoccupations concernant vos soins de santé, veuillez communiquer avec nous à ces coordonnées :**



1 855 438-3003

De 8 h 30 à 17 h, fuseau  
horaire de l'Est  
Du lundi au vendredi



1-867-975-5388



patientrelations@gov.nu.ca



Bureau des relations avec la  
patientèle  
Ministère de la Santé  
C. P. 1000, succursale 1050  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0



www.gov.nu.ca/fr/health/  
information/relations-  
avec-la-patientele

